



Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé Languedoc Roussillon

Prévention de la dénutrition des seniors à domicile

Porteur principal : Ireps

Chargé du projet à l'Ireps : Pierre Sonnier

Années de réalisation : 2008 -2011

Objectif général

Promouvoir la santé des personnes âgées en perte d'autonomie dans le Languedoc-Roussillon en favorisant une alimentation équilibrée et en prévenant la dénutrition.

Objectifs opérationnels

Les professionnels des 3 SSIAD auront conçu et intégré à leur pratique :

- Un outil d'aide au repérage des causes de la dénutrition
- Des fiches de recommandations sur la nutrition pour les aidants professionnels et naturels
- Un outil d'aide à la prise en charge des personnes à risque important de dénutrition

Déroulement

Enquête auprès des professionnels des SSIAD

Analyse des déterminants prioritaires de la dénutrition du public des SSIAD

Analyse des pratiques, « ce qui se fait déjà », les outils existants dans les différents services

Définition de priorités et d'objectifs du groupe de travail

Elaboration d'outils ou de recommandations de pratiques

Résultats

Évaluation des résultats :

Les différents documents ont été créés et diffusés auprès des services

- Fiches information
 - L'équilibre alimentaire
 - L'hydratation
 - Le transit
 - L'équilibre alimentaire à petits prix
 - Les plats « enrichis »
 - Fiche d'aide au repérage de la dénutrition
 - Fiche de suivi de la dénutrition

Points forts

- Diversité du comité de pilotage
- Analyse de la situation initiale dans les différents services
- Recueil du besoin des professionnels
- Adaptation du projet aux demandes des professionnels

Problèmes rencontrés

L'évaluation des fiches auprès des intervenants à domicile et la réalisation d'un document d'aide à la décision ont pris du retard sur le calendrier initialement prévu.

L'un des personnes du projet a du partir d'un SSIAD pour des raisons professionnelles. Il s'agissait d'un élément fort et moteur pour les autres structures. L'un des SSIAD est resté quelques mois sans direction, le projet a été mis en suspens le temps de travailler avec la nouvelle direction.

Le temps de travail des encadrants a été du temps bénévole. Les professionnels responsables ont souhaité se faire rémunérer sur du temps personnel et non pas accepter que ce temps de travail soit facturé par leurs associations respectives. Malgré leurs intérêts et leur implication, ce contentieux n'a pas permis de finaliser le projet en terme d'évaluation et d'élaboration des perspectives ;

L'évaluation des outils dans la pratique quotidienne des professionnels et l'évaluation de leurs satisfactions n'ont pas pu être réalisées.